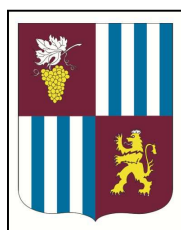


Le journal de

SAUSSIGNAC



Juillet 2020



Si voulez participer à la création du journal n'hésitez pas à nous envoyer:
textes, photos, annonces, poèmes, histoires etc... en fonction de l'espace disponible.
journal.saussignac@gmail.com



3

Edito

Chers Saussignacoises, Chers Saussignacois, Chers Amis,

Nous sortons, progressivement, d'une pandémie qui a bouleversé, depuis plus de quatre mois, nos vies. Elle vient de rappeler, au monde entier, que si cette grande maladie contagieuse ne sera pas la plus mortelle (avant elle, la grippe espagnole (1918/1919), ou celle de 1960 dite de Hong Kong furent pires), elle est la première à avoir contraint l'économie planétaire à un arrêt total de plusieurs semaines générant des conséquences sociales, économiques, financières et humaines considérables et encore imprévisibles ...

Grâce à notre cadre de vie, à notre discipline collective dès l'annonce du confinement, à notre solidarité, nous avons traversé cette difficile et terrible période mieux que beaucoup d'autres régions, mêmes si certains d'entre nous ont dû cesser toute activité, et donc perdu tout revenu, ou accepter du chômage technique ou partiel ...

Notre service (national) de santé, malgré ses revendications, depuis longtemps, exprimées mais non satisfaites, a su faire face à la catastrophe !

La période de dé-confinement lancée mi-mai, et notamment la réouverture des écoles a nécessité aux enseignants, aux parents d'élèves, aux élus d'énormes engagements personnels.

Toutes les collectivités, la nôtre, aussi, ont dû faire face à des investissements imprévus (gel hydro alcoolique, masques, réorganisation des écoles, de la " garderie "...) atténués par la confection de masques en tissu par une équipe de bénévoles de nos coteaux, qui mérite nos remerciements.

Depuis cette période complexe et difficile, le nouveau conseil municipal, élu le 15 mars dernier, a été installé et ce bulletin vous permettra de mieux le connaître. Je tiens à adresser, en votre nom à tous, d'une part, notre reconnaissance aux anciens conseillers, qui depuis 2014, ont servi l'intérêt général de notre commune, avec désintéressement et engagement, et d' autre part, nos remerciements à nos élus de 2020 qui, pendant 6 ans, seront au service de notre collectivité et de son avenir.

De multiples chantiers sont ou seront lancés : - la restauration de la VC 205 (route de RAZAC DE SAUSSIGNAC), l'aménagement du bourg (retardé, et maintenant commencé), une " campagne " de réfection des fossés (en août ?) ; - la réparation de toits communaux (mairie, bâtiment de l'atelier municipal), création d'un WC handicapé sur la place, réfection du tennis, démarrage des travaux d'un logement à l'étage du bâtiment de l'ancienne perception, chantiers de peintures sur plusieurs bâtiments publics (mairie/restaurant/ château/ bâtiment de l'atelier municipal/ écoles...), l'achèvement de l'adressage (dénomination des rues et routes) . Pour 2021, l'édification d'un City Park près du tennis, et l'installation de jeux d'enfants.

La plupart de ces travaux se réaliseront grâce à l'accompagnement humain ou financier de la CAB, soucieuse de la relance et du sauvetage de l'économie locale.

Même si l'été 2020 ne pourra pas permettre à nos dynamiques associations de réaliser toutes leurs manifestations, nous apprécierons, après la dure épreuve passée, tout ce qui nous sera proposé.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes récoltes à nos agriculteurs ou viticulteurs, des résultats et de la croissance à nos entreprises, et que nous retrouvions " le goût de la vie ", le partage et la fraternité.

Daniel Rabat
Maire de Saussignac



Sommaire

Edito	3
Le conseil municipal	4
Les commissions communales	5
Edito Anglais.....	6
Les brèves.....	7-8
Echos de l'école - APE.....	9
La vie du village.....	10 à 12
Informations assainissements.....	13 à 16
Il était une fois.....	17
Les mots croisés.....	18
La page B.D.....	19
A la Une	20
Infos utiles.....	21 à 23
Infos pratiques.....	24

Le Conseil Municipal



Photographe : L'Atelier Illustré

De Gauche à droite: Mme Julie Bechieau, M. Philippe Grégoire (adjoint), Mme Elsa Clavel, M. Jean Marie Marche, Mme Annabelle Degroote, M. Daniel Rabat (Maire), M. Daniel Fouques (adjoint), M. Arnaud Dabjat, Mme Monique Pédégai, M. Jon Bold, Mme Francine Merlo (adjointe).



5

Les Commissions communales

Les commissions communales sont au travail depuis le conseil municipal du 27 Mai 2020, leurs compositions sont les suivantes :

AFFAIRES SOCIALES - SIAS - PERSONNES AGEES

Responsable : Julie BECHIAU, Elsa CLAVEL

Membres : Monique PEDEGAI, Jonathan BOLD



URBANISME - PERMIS DE CONSTRUIRE

Responsable : Philippe GREGOIRE

Membres : Daniel FOUQUES, Daniel RABAT



ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

Responsable : Elsa CLAVEL, Annabelle DEGROOTE

Membres : Julie BECHIAU, Jonathan BOLD,



PERSONNEL MUNICIPAL

Responsable : Monique PEDEGAI

Membres : Julie BECHIAU, Monique PEDEGAI, Arnaud DABJAT, Daniel FOUQUES



CEREMONIES - RECEPTIONS

Responsable : Daniel FOUQUES

Membre : Jean Marie MARC, Annabelle DEGROOTE



TRAVAUX - VOIRIE - SECURITE

Responsable : Daniel FOUQUES

Membres : Jonathan BOLD, Arnaud DABJAT, Philippe GREGOIRE, Jean Marie MARCHE, Daniel RABAT, Monique PEDEGAI



COMMUNICATION - INFORMATION

Responsable : Philippe GREGOIRE

Membres : Elsa CLAVEL, Annabelle DEGROOTE, Daniel RABAT



COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Responsable : Philippe GREGOIRE

Membres : Francine MERLO, Annabelle DEGROOTE, Daniel RABAT, Arnaud DABJAT



ENFANCE (Ecole, Collège, Lycée)

Responsable : Julie BECHIAU

Membres : Francine MERLO, Elsa CLAVEL, Daniel RABAT



COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Responsable : Philippe GREGOIRE

Membre : Arnaud DABJAT



FINANCES - BUDGET - IMPOTS

Responsable : Francine MERLO

Membres : Philippe GREGOIRE, Elsa CLAVEL, Daniel RABAT



JUMELAGE

Responsable : Monique PEDEGAI

Membres : Elsa CLAVEL, Annabelle DEGROOTE, Daniel RABAT, Arnaud DABJAT



SDE 24

Titulaire : Daniel FOUQUES

Suppléant : Philippe GREGOIRE



6



Edito en Anglais

A WORD FROM THE MAYOR

Dear friends and residents of Saussignac,

We are slowly coming out of a pandemic which has totally disrupted our lives for the last four months. The world needs to remember that, even if this very contagious disease will not be the biggest killer (before it, the Spanish Flu (1918/1919), and the 1960 "Hong Kong Flu" were worse), it is the first to have completely halted the entire world economy for several weeks, creating huge social, economic, financial and human consequences with still an unpredictable future.

Thanks to our way of life and our discipline since the announcement of the "lockdown", we have managed to come through this difficult period better than many other regions, even if some among us have had to stop all activity and consequently have lost all their income, or have had to accept partial or full unemployment.

Our nation health system, despite many claims over a long period which have had no response, have had to face up to this catastrophe !

The relaxing of the "lockdown" rules which were started mid May, and in particular the re-opening of the schools, has created a huge amount of extra work for the teachers, the parents and the council members.

All the communes, including ours, have had to face up to considerable unpredictable extra costs (hand gels, masks, reorganisation of the school and the garderie, ...), reduced considerably by a group of volunteers from the commune who made re-usable masks. We thank them all.

During this difficult period, the new council which was elected on the 15th March, has been installed and this bulletin will hopefully allow you to know them better. I would like to thank on behalf of everyone, the previous council members who have served since 2014 and who have worked tirelessly and with commitment in the interests of the commune. I also thank the newly elected members of 2020 who, for 6 years, will serve our commune plan its future.

Several major works are already scheduled:- the re-surfacing of the VC 205 (route de Razac de Saussignac), improvement of the centre of the village (delayed, but now started), a campaign of cleaning and re-working all the ditches (August ?), repair of the roofs of some communal buildings (Mairie, village workshop building), creation of a WC adapted for handicapped persons, resurfacing of the tennis court, start of the conversion of the upstairs of the old Tax Office building into an apartment, re-painting of several buildings (Mairie, restaurant, chateau, workshop, school ...), completion of the project to give names to all the roads). For 2021 the creation of a City Park next to the tennis court, and the installation of a children's play area.

For the majority of this work we will be assisted both in personnel and financially by the CAB, whose main concern is the re-starting and saving of the local economy.

Even if summer 2020 will not permit our very active associations to hold all their normal activities, we will appreciate whatever they can propose, after the hard time we have been through.

My best wishes for an enjoyable summer, a good harvest for our farmers and viticulteurs, good results and growth for our companies, and that we can find again the "zest for life", the sharing time together and the friendship.

The Mayor

Daniel Rabat



Les Brèves

Le poids des prélèvements fiscaux et sociaux en 2019

Impôt sur le revenu : qui paie quoi ?

56% de foyers fiscaux ne paient pas l'impôt sur le revenu.

10% des foyers fiscaux, les plus riches, paient 70 % de l'impôt sur le revenu.

L'impôt sur le revenu rapporte 74 milliards d'euros à l'Etat ; la TVA 169 milliards.

Les droits de donation et succession : 14,3 milliards d'euros et les taxes sur le tabac : 13,1 milliards d'euros.

Coût d'un litre d'essence (SP95)

7,2 % : coût de distribution

4,6 % : coût du raffinage

26,8 % : coût du pétrole brut

51,4 % : coût des taxes.

Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

132,722 ménages ont déposé une déclaration IFI en 2018, soit trois fois moins qu'à l'époque de l'Impôt sur la Fortune (ISF)

La CSG et la CRDS

La CSG rapporte 125,3 milliards d'euros à la Sécurité Sociale ; la CRDS : 7,5 milliards d'euros.

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »
0800 06 66 66
Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) / solidantas-santa.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

HEATWAVE ALERT

Drink water and keep cool

- Avoid alcohol
- Eat enough
- Keep blinds and shutters closed during the day, leave your windows open at night
- Spray yourself with water
- Keep in touch with friends and family

Continue to apply all the protective measures against COVID-19

- Wash your hands regularly
- Wear a mask
- Keep one metre apart

IF YOU FEEL FAINT, CALL 15

For more information: 0 800 06 66 66 (toll free) / solidantas-santa.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



Les brèves

D'où vient l'expression **Pendre la crémaillère ?**

Lorsqu'une personne fête avec ses amis ou sa famille son emménagement dans une nouvelle habitation, on dit qu'elle "pend la crémaillère". Une expression qui tire son origine d'une pratique apparue dans le courant du Moyen Age. La "crémaillère" vient en effet du vieux français "cramail", qui désignait auparavant une tige métallique munie de crans. Elle servait alors à suspendre une marmite dans l'âtre d'une cheminée pour la faire chauffer. Lorsqu'un individu acquérait ou construisait un nouveau logement, le premier repas - souvent festif - était ainsi l'occasion de placer la marmite au-dessus du feu, et donc pour cela de littéralement "pendre la crémaillère". Si la pratique, au sens premier du terme, a disparu depuis avec les cuisines modernes, l'expression et la coutume ont traversé les siècles.



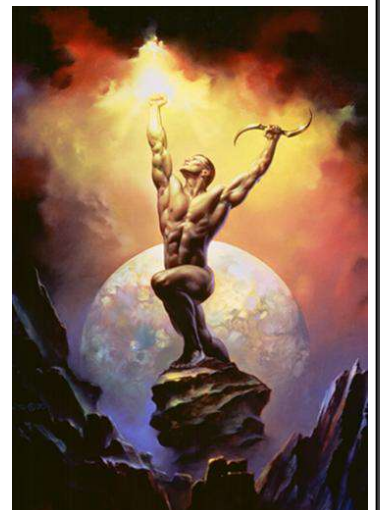
Mettre sa main au feu

Pourquoi dit-on **Mettre sa main au feu ?**

Au Moyen Age, une des manières de rendre la justice consistait à mettre l'accusé à l'épreuve. Celle-ci était destinée à faire apparaître l'innocence ou la culpabilité de la personne incriminée, sous l'œil bienveillant de Dieu. Cette épreuve du feu consistait, pour l'accusé, à saisir avec la main droite une barre de fer rougie au feu et à la porter pendant une dizaine de pas, ou de placer la main dans un gantelet de fer également rougie au feu ; dans les deux cas, la main innocente, selon la croyance de l'époque, devait être guérie en trois jours. Il y fallait une bonne dose de courage... sinon d'inconscience. De là nous est venu l'expression mettre sa main au feu qui signifie : soutenir une idée, une opinion par tous les moyens, affirmer énergiquement la réalité d'une chose et montrer la force de sa conviction.

Quelle est l'origine du terme **Apothéose ?**

Lorsque la dernière partie d'un film ou d'un spectacle s'achève de manière brillante, on dit parfois qu'il se termine "en apothéose". Un terme dont l'origine remonte à l'Antiquité. Dans la mythologie grecque, un héros qui s'était illustré par sa bravoure pouvait avoir le privilège d'être admis parmi les dieux de l'Olympe, lors de "l'apothéosis" (de "theos" dieu, et "apo" mouvement). Ce mot exprimait ainsi une idée de chemin effectué entre les mortels et le divin. Puis, chez les Romains, "l'aptheosis" a été instauré pour rendre hommage aux empereurs décédés lors d'une cérémonie grandiose. Avec le temps, ce terme a été repris par le christianisme pour glorifier les saints de façon posthume, avant d'être laïcisé pour les personnages illustres, notamment grâce à des œuvres. C'est cette dimension artistique qui a perduré.





Echos de l'École

Des nouvelles de l'école,

Cette dernière période a été particulière pour nos élèves du RPI. Après un temps de confinement durant lequel les enfants ont continué de travailler à distance grâce à la continuité pédagogique assurée par les enseignants, les enfants ont doucement retrouvé le chemin de l'école.

Tout d'abord de façon progressive et en alternance avec une garderie portée par les quatre communes (Accueil 2C2S) dans les locaux de l'école de la Ferrière. Deux animateurs ont été recrutés par le RPI pour assurer cette mission. Nous tenons à remercier Pauline et Tom pour leur capacité d'adaptation ainsi que pour l'accompagnement qu'ils ont proposé aux enfants.

En effet, les enfants accueillis pouvaient être guidés dans leurs devoirs le matin et différentes activités leur ont été proposées l'après-midi, dans le respect de la distanciation sociale.

Les enseignants ont pu souligner lors du Conseil d'école que les parents avaient investi leurs missions " d'enseignants à la maison " avec sérieux et courage ! Les enfants ont su s'adapter pendant cette période et se sont retrouvés dans la cour de l'école avec beaucoup de joie et d'enthousiasme, le 22 Juin dernier.

La rentrée sera donc le Mardi 1er Septembre 2020, les effectifs d'élèves sont en légère baisse (moins 6 élèves) sur le RPI. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la rentrée pour les écoles de Saussignac et Monestier, auprès des Mairies. L'école de La Ferrière affiche 29 élèves et ne peut donc pas accueillir plus d'enfants.

Les projets qui n'ont pas pu être poursuivis par les enseignantes du fait de la situation sanitaire seront certainement repris l'année prochaine y compris le cycle piscine, au nouveau complexe Aqua-ludique de Bergerac.

Il n'y aura pas de fête de l'école mais celle-ci sera encore plus belle l'année prochaine, avec le concours de l'association des parents d'élèves.

Cette année laisse un goût amère et particulier à chaque acteur de l'école, ainsi qu'aux enfants et aux familles. La municipalité a tenté de répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents durant cette période, avec les moyens qui sont les siens mais aussi grâce au travail considérable de nos enseignantes et la participation active de Martine, Olga et Sandrine.

Les bénévoles de l'Association des Habitants de Saussignac ont aussi œuvré de concert avec la mairie et l'équipe enseignante, pour soutenir les différents projets mis en place au mois d'Avril et de Mai. Nous remercions les artistes qui ont donné de leur temps et particulièrement Eliasse Ben Joma qui a offert un concert aux enfants présents à la petite garderie du château.

L'école va fermer ses portes et se refaire une beauté durant l'été (des travaux de peinture sont prévus) afin d'accueillir les enfants en septembre. L'école laisse derrière elle cette étrange période qui a cependant eu le mérite de montrer la force et l'efficacité de la solidarité quand celle-ci s'exerce autour de projets communs : l'éducation et le bien-vivre sur notre territoire.

Bel été à vous tous, profitez des vacances

APE des quatres communes.

Nous avons monté cette association lors d'une réunion en janvier car les maîtresses et maîtres ne voulaient plus organiser d'évènements pour l'école car ça leur faisait beaucoup de travail en plus et aucun support des parents. Donc l'association a pu être montée à trois personnes: Guenola Rainteau trésorière, Justine Monteiro secrétaire et Sentout Marine présidente .

Notre but est d'organiser un maximum d'évènements pour récolter des fonds pour nos écoles afin que les élèves puissent faire plus de sorties ou que nos écoles puissent acheter ce qu'il leur manque. Suite au confinement, aucun événement n'a pu être fait (kermesse) mais nous espérons d'ici septembre être prêt à lancer des actions. (tombola, quine, repas)...

Merci beaucoup j'espère à bientôt pour des événements n'hésitez pas à me contacter tel **06 42 05 26 22**.

Mme Sentout **APE des quatres communes.**



La Vie du Village



L' association le CEP des coteaux

Des nouvelles de notre association..

Après le marché de Noël, qui comme tous les ans a connu un franc succès, nous préparons avec entrain les Rencontres de printemps, qui devaient avoir lieu le lundi de Pentecôte 1er juin, et patatras !! voilà que le virus stoppe net tous les projets programmés avant l'été.

Compte-tenu de l'évolution sanitaire qui s'améliore, nous avons décidé de maintenir les Arts au château qui auront lieu du 27 septembre au 11 octobre. Nous avons modifié le programme initialement annoncé, à savoir une exposition de gravures, d'estampes et de multiples.

Nous ouvrons cette année l'exposition à des peintres locaux, professionnels et amateurs qui ont, durant le confinement réalisé des œuvres inspirées par la poésie du quotidien.



Si les journées du patrimoine sont maintenues au niveau national, nous demanderons aux propriétaires de châteaux d'ouvrir leurs portes aux marcheurs, que nous accompagnerons et commenterons les visites le dimanche 20 septembre.

Nous envisageons de profiter de cet événement pour mettre à l'honneur le patrimoine local et ceci en partenariat avec le C.A.U.E de Périgueux. Celui-ci devrait mettre à notre disposition, une exposition itinérante sur le petit patrimoine de la Dordogne. Nous la compléterons par des visuels du patrimoine des coteaux. Cet ensemble sera installé à l'intérieur du château durant le week-end des 19 et 20 septembre.

Le moment venu, nous informerons le public de cet événement.

A cette occasion, nous proposerons le guide du patrimoine, guide qui fait l'inventaire des châteaux, demeures de charme, pigeonniers, fontaines et églises des coteaux de Saussignac.



A partir de ce guide, nous allons réaliser un panneau informatif sur lequel sera mentionnée l'histoire des trois châteaux. Il sera installé à proximité du château de Saussignac et devrait-être inauguré, en concertation avec la municipalité, à l'occasion des journées du Patrimoine.



La promenade au crépuscule avec soupe à l'oignon, programmée le mardi 25 août, n'aura pas lieu.

Nous clôturerons l'année avec Le marché de Noël, qui aura lieu les 5 et 6 décembre.

Un grand merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent dans nos actions.



La Vie du Village



"Depuis l'automne 2018, le groupe de théâtre amateur, La Cie Vertige, s'est installé à Saussignac et a rejoint l'association **Part Tout Art Tisse**, venant ainsi élargir les propositions d'activités culturelles sur nos côteaux.

La Cie Vertige a été créée en novembre 2009, à l'initiative d'un groupe de théâtres amateurs ayant fait le choix de travailler avec des intervenants professionnels pour la conduite d'ateliers, la mise en scène et l'animation de stages.

Cette approche a permis de participer régulièrement à divers festivals en Aquitaine et autres rencontres de théâtre amateur au niveau national.

Le groupe se réunit le mardi soir à la salle du château et travaille actuellement à une nouvelle création qu'il souhaite proposer au public début d'année 2021. "

Serge Chassaigne

Hormis la randonnée du 2 février en boucle autour de Monestier via Gageac et Cunéges, l'association des coteaux soutenue par les 5 communes partenaires, a dû annuler tous ses projets d'animation, spectacles comme randonnées, à cause de la covid 19. L'équipe de PTAT a décidé de reprogrammer l'ensemble :

- **Samedi 17 octobre** : à 20h30 salle du château de Saussignac concert « **Roads Folk** » avec Christian Laborde et Dalila Azzouz.
- **Samedi 21 novembre**: à 20h30 au château de Saussignac , soirée humour avec Wally dans son spectacle « **Déstructuré** », drôle et caustique à la fois, qui nous apportera détente et éclats de rire appréciables dans cette période si particulière.
- **Vendredi 18 décembre**: spectacle pour les enfants des écoles du RPI avec Etienne Roux, suivi d'un goûter offert par l'association.
- **En mars 2021**: randonnée initialement prévue en mars 2020.
- **En mai 2021** : soirée Jazz & Saussignac, en partenariat avec l'association « **Les Ploucs** » et le Syndicat des Vins de Saussignac.
- **En juin 2021** : randonnée au coucher du soleil avec le conteur Dominique Corraza.

Sans oublier la reprise des activités permanentes :

- la gymnastique féminine à Monestier **les vendredis de 20h à 21h** contact Ghislaine Laval au **05 53 27 93 75**
- L'atelier théâtre salle du château à Saussignac les **mardis soirs**, contact Serge Chassaigne au **06 75 81 51 13**
- Le sport loisir gymnase de Monestier, basket et futsal contact Christian Gardés au **06 71 60 29 97**

Nous vous attendons nombreux.



Pour la première fois en 25 ans, le festival des Ploucs n'aura pas lieu... Les conditions sanitaires nous ont poussé à annuler l'édition 2020 à notre grand regret. Mais il en faut plus pour abattre les Ploucs et nous vous donnons rendez-vous en juillet 2021 pour fêter dignement notre quart de siècle !! Puis, comme les Ploucs sont impatients, le collectif prépare un événement cet hiver, le samedi 19 décembre, pour réchauffer les coteaux et vous retrouver enfin...

Prenez soin de vous et à très vite !



La Vie du Village

Autour d'une année au Timbré

Le 1er lundi de septembre, les vignerons, après nous avoir régales de leur jus de vigne accompagné d'un repas champêtre et de quelques accords de musique tous les lundis, ont clôturé la saison estivale des "Apéros vignerons". Ils ont laissé place à novembre et les gentils fantômes de la "Soirée d'Halloween" réunissant 52 enfants des coteaux à la recherche de l'identité de la sorcière sans nom, née de l'imagination débordante d'Isabelle Thomann . Les mercredis après-midi, on pouvait entendre le cliquetis des aiguilles de nos tricoteuses orchestrées par Anna Boisvert, suivi par les accents variés des "Cours de conversation franco-anglaise". Le lundi après-midi ce sont les glissements de pinceaux qui ont accordé leurs toiles sous la gouverne de Renépaül.

Les bacons butties du dimanche matin nous ont régale ainsi que les légumes de Raphaël .

Quand aux soirées...

La fin des vendanges a été célébrée par une "Gerbe-baude", fête vigneronne qui n'aurait jamais vu le jour sans l'initiative d'Olivier ROCHES qui, pendant toute l'année, s'occupe de la mise en place des animations vigneronnes.

Les vendredis, "Soirée jeux de société" en dégustant les pizzas de Lulu, Sophie et Babeth. Une auberge espagnole pour fêter la nouvelle année Chinoise et puis... Un début "Atelier marionnettes et dessins" interrompu par un coronavirus. La vocation "Entraide" autour des coteaux pour accueillir nos enfants dans de nouvelles conditions, sans oublier, la fabrication de 380 masques pour se protéger des coronavirus.

Le corona à même mis un terme aux expositions "Un mois un artiste" qui s'ouvraient avec un vernissage tous les 1er vendredis du mois. Pendant cette pose, les murs du Timbré, vidés de leur toiles, ont pris de nouvelles couleurs.

Alors MERCI ! Un GRAND MERCI à la mairie, à toutes les personnes qui nous entourent et prennent soin des relations, des animations, des fleurs, de la déco, des gardes, des courses, de la mise en place et bien sûr j'en oublie !!! Un APPEL est lancé à toutes les personnes qui ont envie de prendre une place dans cette aventure.

Vous êtes les bienvenus (es), têtes, mains, bras, bonne humeur, petits, grands ..nous vous souhaitons la BIENVENUE !!!

Allan, Phillippe, Richard, Samiel, Elsa, Olivier, June, Tanja, un autre Olivier, Isa, Anna et Renépaül, ouf !!!



Les animations reprennent doucement leur place. Suivez nos infos sur facebook. Devenez membre pour l'année avec une cotisation de 5 euros.

Du nouveau pour cet été, dépôt de pain et petits déjeuners tous les matins sauf les lundis.

Les mercredis soir, Saucisses frites du Bus Brothers.

Scoop!!!!!!

**Les apéros vignerons reprennent enfin
1er rendez-vous lundi 20 juillet 18h30,
place de l'église.**

Amenez vos verres et masques lors de vos déplacements





Informations Assainissement

Le 07 avril 2020



L'ATD vous informe

COVID-19

Actualités concernant la gestion de l'assainissement

Chers adhérents,

Depuis la note du 21 mars 2020 relative à la continuité des services publics locaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, vous avez mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activité incluant la poursuite de l'exploitation des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration, cette activité étant considérée comme prioritaire et indispensable. En lien avec le service assistance technique de l'ATD24 vous avez mis en œuvre des mesures de protection renforcées pour le personnel exploitant et vous avez priorisé les tâches d'exploitation strictement nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages épuratoires.

Aujourd'hui, l'ATD souhaite vous informer sur trois points d'actualité : la **gestion des boues** encadrée par l'instruction donnée aux Préfets (communication de la DDT en date du 06 avril 2020), la **disponibilité de masques** de protection, et le rappel des **consignes d'hygiène et de sécurité**.

Gestion des boues de station pendant la crise COVID-19

Pour rappel, quelle que soit la filière de traitement, vous êtes maître d'ouvrage et **producteur de boues**, déchets dont **vous êtes responsables**, jusqu'à sa destination finale.

L'instruction transmise hier par la DDT24 prévoit que :

- Les boues de station extraites avant le 24 mars peuvent être épandues sans restriction, dans le respect de la réglementation en vigueur,
- Pour les boues extraites **depuis le 24 mars**, un **processus d'hygiénisation** doit être mis en place, comme par exemples: le compostage, le séchage thermique, la méthanisation, le chaulage,...

Dès la fin de la semaine dernière, l'équipe de l'ATD, en lien permanent avec le Ministère de la transition écologique et solidaire et le FNCCR, avait anticipé cette nouvelle contrainte entamant un recensement précis des systèmes d'épuration nécessitant une évacuation de boues dans les semaines à venir.

Actuellement, un travail est en cours en collaboration avec des **entreprises spécialisées** afin de pouvoir vous **proposer une solution** de déshydratation ou d'épaississement mobile, de convoyage des boues vers des centres de compostage ou de retraitement. D'autres solutions sont aussi à l'étude pour **répondre efficacement à la diversité des contextes** locaux et des **besoins de chacun**. Il s'agit à travers ce dispositif de permettre des **interventions mutualisées** entre collectivités pour **réduire autant que possible la facture**. Nous reviendrons très prochainement vers vous à ce sujet. N'hésitez pas à faire remonter à l'équipe du pôle assainissement ATD24, vos difficultés à ce sujet.

Masques de protection

Concernant le risque de contamination par les eaux usées, nous rappelons que tant au niveau national que mondial, toutes les études disponibles (études et avis de l'ANSES, du Haut Conseil de la santé publique et de l'OMS) ne **mettent pas distinctement en évidence une contamination possible par le virus**.



Informations Assainissement

Masques de protection suite...

Les eaux usées correspondent à un « monde », ce monde des eaux usées est très hostile au virus. **Des études complémentaires sont en cours sur le risque aérosol** (fines gouttelettes d'eau usée ou de boues qui pourraient contenir le virus et se retrouver dans l'air). Nous vous tiendrons informés des résultats.

Il convient de rappeler la mise en application indispensable des gestes barrière et l'utilisation des équipements individuels de protection tels que définis par l'INRS pour les métiers en contact avec les eaux usées. **Voir aussi les rappels dans le présent courrier.**

Il a été identifié au niveau national un manque notable de masques, pour permettre de protéger les agents d'exploitation dans leurs missions, équipements déjà utilisés selon les actions menées.

La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) a réussi à débloquer 47 000 masques du stock de l'État français à destination des régies publiques d'assainissement de France, la semaine dernière.

Le SMDE24 a récupéré les masques à destination de la Dordogne, en tant que membre de la FNCCR dans un rôle d'entreposage /stockage. Ces masques sont mis à disposition des collectivités dans 4 entrepôts.

La DDT24 (service police de l'eau) intervient sur ce sujet en tant qu'autorité, pour garantir la bonne répartition entre les collectivités (un calcul de la FNCCR sur la base des données 2018 déclarées dans SISPEA permet de définir les règles du partage). Mais, le stock de 700 masques fourni à la Dordogne est **extrêmement insuffisant**. De plus, **de nombreuses collectivités ne sont pas recensées**, car les RPOQS et renseignements de SISPEA n'ont pas été faits par toutes les collectivités pour l'exercice 2018.

La FNCCR, consciente du problème, essaie de nouveau de récupérer de nouveaux stocks de l'État, voire de proposer des commandes mutualisées très difficiles à mettre en œuvre. Les collectivités du département ont, pour certaines, entrepris l'achat de ces équipements.

De son côté, l'ATD 24 en lien avec le SMDE24 et d'autres acteurs, tente aussi de récupérer des masques pour les gestionnaires publics de l'assainissement. **L'ATD24 peut se rendre disponible pour acheminer les stocks de masques qui vous seraient réservés** Pour cela, il convient de contacter la DDT (05 53 45 56 46) pour connaître la quantité qui vous est dédiée, puis de mandater officiellement l'ATD24 par retour de mail.

Nous vous tiendrons informés dans les plus brefs délais de l'ensemble des avancées

Préconisations hygiène et sécurité

Dans l'attente de plus de précisions sur la possible contamination par le COVID-19 via les eaux usées et les boues issues de l'épuration, la nécessaire continuité des services publics d'assainissement exige des mesures de précaution en matière d'exploitation et la limitation des interventions à des opérations prioritaires.

Dans ce contexte, le pôle assainissement de l'ATD24 propose un ensemble de préconisations simples qui s'appuient sur un minimum de passages sur les ouvrages épuratoires et le report de toutes les missions non prioritaires.





Informations Assainissement

Préconisations hygiène et sécurité suite...

Recommandations d'ordre général

- Les interventions doivent se limiter à la pérennité du fonctionnement et à la correction de dysfonctionnements et de leurs origines
- Une vigilance accrue devra être portée sur l'usage des équipements de protection
- En présence d'aérosols (suspension de gouttelettes d'eau usée dans l'air), s'équiper de protections du visage (masque, lunettes, visière) et de combinaison jetable
- S'équiper de matériel de désinfection (savon, eau ou gel hydro-alcoolique)
- Eviter les interventions pouvant induire des projections (nettoyage haute pression par exemple)

QUE DOIS-JE FAIRE ?	QUE DOIS-JE REPORTER ? Dans la mesure du possible
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vérifier le bon fonctionnement des ouvrages de la station<input type="checkbox"/> Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble des postes de relevage (témoins lumineux, téléalarme, constat visuel de la cuve)<input type="checkbox"/> Relever les compteurs<input type="checkbox"/> Compléter le(s) cahier(s) d'exploitation<input type="checkbox"/> Vérifier le bon écoulement des effluents<input type="checkbox"/> Nettoyer le dégrilleur et évacuer les déchets (uniquement en cas de risque de débordement)<input type="checkbox"/> Réduire la fréquence de nettoyage des chasses<input type="checkbox"/> Permuter les casiers des filtres plantés<input type="checkbox"/> Arrêter l'aération (turbine/surpresseur) pendant la présence de l'agent<input type="checkbox"/> Intervenir sur le réseau en cas de bouchage	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Reporter toutes les opérations de maintenance préventive<input type="checkbox"/> Ne pas ouvrir les trappes des fosses toutes eaux<input type="checkbox"/> Ne pas ouvrir les trappes des décanteurs/digesteurs<input type="checkbox"/> Ne pas intervenir sur les filtres (arrachage adventices sur massifs)<input type="checkbox"/> Reporter les opérations d'ennoyage<input type="checkbox"/> Reporter les opérations d'extraction de boues (sauf cas de force majeure en lien avec le maintien des performances de la station)<input type="checkbox"/> Epanchage ou curage de boues : contacter l'ATD24, gestion au cas par cas

***L'ATD24 vous accompagne et
reste à vos côtés***

***En cas de nécessité, vous pouvez
contacter le SATESE au
05 53 06 85 60
satese@atd24.fr***

Coordonnées du service assistance technique

Marc BOUCHER 06 80 21 06 57

David PIPET 06 47 27 05 04

Sèverine AUTHIER 06 47 29 89 70

Raphaël BOSSAVIE 07 50 14 22 45

Sèverine DANIEL 07 76 18 29 60

Hadrien GUERCHE 06 30 38 81 43

Samuel LEINSTER 06 78 01 47 12

Renaud MOLAS 06 80 92 36 14

Rémi PARADE 07 76 18 29 56



Informations Assainissement

LINGETTES ET COVID-19

LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



© UJE Union des Industries et Entreprises de l'Eau

Consulter aussi la vidéo accessible par le lien suivant :

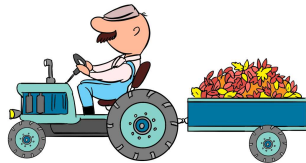
<https://www.youtube.com/watch?v=cllvMaAGJ7A>



Il était une fois en.....

1967

Concours motoculture
en mai 1967



© Jean David - col. J. Tourelou



© Jean David - col. J. Tourelou



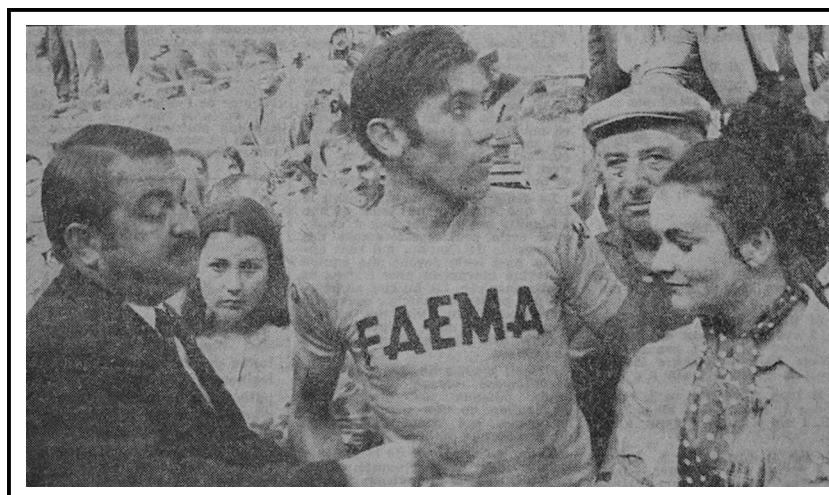
© Jean David - col. J. Tourelou

1969

Eddy Merckx vainqueur
à Saussignac



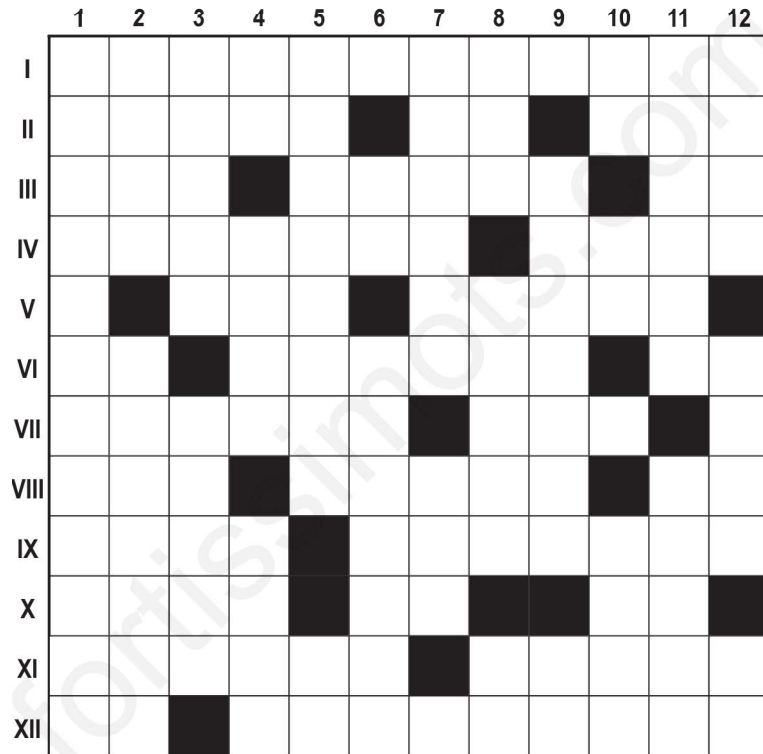
Eddy Merckx vainqueur à
Saussignac



Plus de 5 000 spectateurs ont applaudi Eddy Merckx au 6ème critérium cycliste de Saussignac. Après Gimondi (1967), Poulidor (1968), Eddy Merckx le prestigieux vainqueur du Tour de France s'est adjugé l'épreuve d'une façon magistrale. En démarrant à deux tours du final, Merckx reprenait les échappées. Pire, il se déchaînait amenant juste Gimondi dans sa roue qui ne put disputer la victoire face à la supériorité du coureur Belge. Campaner prenait la 3^e place.



Les Mots Croisés



www.fortissimots.com

HORIZONTALEMENT

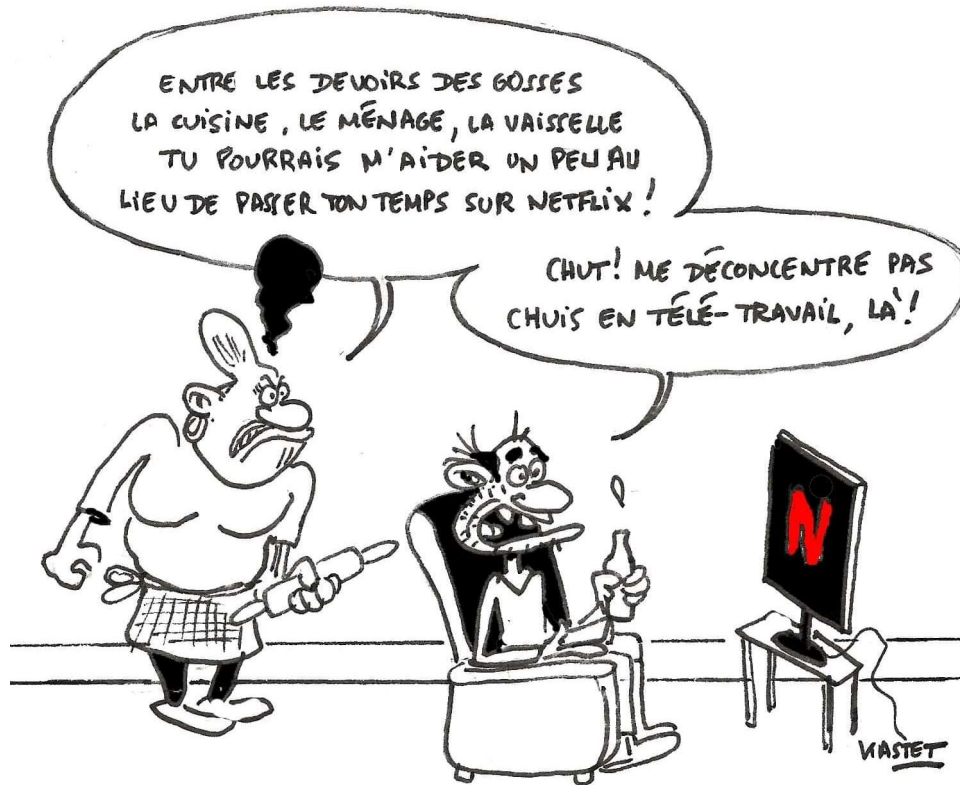
I. Anciens Francs. **II.** Plage du Débarquement. Marteau ou enclume. A vu fleurir des pavés en 1968. **III.** Fait du tort. Une ville sacrément royale. Femme d'église. **IV.** Une période d'exception au XVIII^e siècle. Greffa. **V.** Un espion au service de Louis XV. Tel Napoléon. **VI.** Capone pour les intimes. Numéro 49 au tableau. Le Soudan sur le web. **VII.** Corrigée. Élément de poulie. **VIII.** Sans effet, sauf sur celui qui la regarde. Une bataille perdue par un Napoléon. Onze marseillais. **IX.** S'adresse à la population. Règne au harem. **X.** Matériel de diffusion. Scandium au labo. Parti depuis 1920. **XI.** Fut grand sous Louis XIV. S'illustra avec courage en 14-18. **XII.** Suit le docteur. Des espèces utilisées par Astérix le Gaulois.

VERTICALEMENT

1. Une tour qui domine Paris depuis 1973. **2.** Remuée. Fut ministre de la Guerre de Louis XIV. **3.** Crier sous les bois. La dernière fois qu'elle est sortie de son lit, c'était en 1910. **4.** Expression de surprise. Ils s'appelaient Louis, Philippe, Charles ou Henri. Pièces de charrue. **5.** Louis XVI n'est pas allé plus loin. Collé au mur. **6.** Château des Guise. Beautés divines. **7.** Obscurci. Celui d'Orléans était frère du roi. **8.** Portable chez les Belges. Montagnes russes. Le Pérou en ligne. **9.** Fait au Jeu de Paume en juin 1789. Présent dans le franc germinal. **10.** Début d'émission. Bref laps de temps. Pente abrupte. **11.** Fut négrière au XVIII^e siècle. Ce que fut Napoléon 1^{er} pour le troisième du nom. **12.** Pandémie. Versée à l'église jusqu'en 1793. Mœurs désuètes.



Coronavirus et confinement...





A la Une...

YVONNE PASSE LE FLAMBEAU DU DÉPÔT DE PAIN

Et Saussignac renoue des liens avec son histoire.

Un dépôt de Pain a été créé dans le local du Café Associatif : Au Timbré, en collaboration avec le Boulanger Laurent Banchereau, de St Pierre d'Eyraud.

Certains se souviendront encore de sa maman qui fut la dernière boulangère à faire des tournées en voiture sur nos coteaux !



Nous travaillerons à nouveau ensemble pour amener un service utile et agréable à notre communauté.

Bien sûr, en plus des classiques et des viennoiseries, il y aura un choix assez vaste de pains à découvrir. Les prix s'alignent sur ceux de la boulangerie.

Les jours d'ouvertures sont : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 07h30 - 11h30
Samedi et Dimanche : :10h00 - 13h00

La liste et les prix sont affichés Au Timbré.

Nous remercions Yvonne d'avoir pris le temps de tout bien nous expliquer.

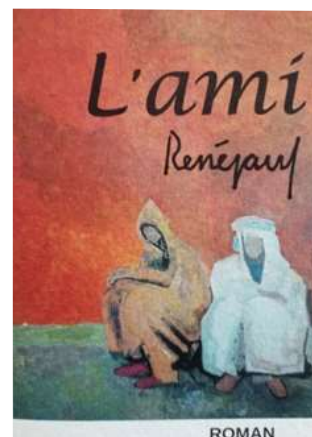
Le confinement de Renépaül

Ce livre est en vente au Café Associatif " Au Timbré " ou chez l'auteur.

Mon vieux copain, tu parlais de cet amour étrange qui relie les amis qui, comme dit le mot, partagent toutes les nourritures, celles du corps et de l'âme. C'est un état, une habitude d'être qu'on n'aperçoit pas, qui nous enveloppe comme l'air nous enveloppe et dont on ne peut pas se passer car il est la source de la vie. C'est son absence qu'on ressent, insidieuse et cruelle.

Un boulon est parti, c'est déglingué, on ne peut pas continuer sans être bancal.

La mort est assez salope pour ne pas, en plus, la glorifier.





Infos Utiles

Centre du service national de Limoges

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Recherche» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et citoyenneté (JDC).



www.defense.gouv.fr/jdc



88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges
Accueil téléphonique uniquement : 05 55 12 69 92
Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00
Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30
csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



www.defense.gouv.fr/jdc





Infos Utiles

Artisans

Assainissement - Terrassement
CPAT - Cédric Patriarca 06 84 99 05 61

Carreleur
Laval Carrelages 05 53 27 22 48

Electricien
Elec 2.0
Loïc Hazas-Colorado 06 78 01 64 85

Maçon
Bertrand Pelletane 06 74 12 37 03

Créatrice de Bijoux
Anabelle Degroote 06 11 60 66 71
<https://annabelle-degroote.jimdo.com>

Producteur de Spiruline
Chris Pressoire 06 74 14 36 14

**Location de décoration, vaisselle
et mobilier vintage pour le mariage
et événements privés**
Le Scénographe www.lescenographe.fr

Conseillère en immobilier
Agent commercial indépendant 
Marie-christine Danckers 06 80 89 55 32

Professions libérales

Cabinet infirmier 06 19 67 24 99
Alvyn MICHELS

Office notarial 05 53 74 50 50

Vente directe de vins à la propriété

Château Les Miaudoux 05 53 27 92 31
Château Le Tap 05 53 27 53 41
Château Fayolle 05 53 74 32 02
Château Les Tanagras 05 53 27 90 18
Château FEELY 05 53 22 72 71
Château Les Ganfards 05 53 27 92 18

Commerçants

Dépôt de Pains **Au Café Associatif**
« Au Timbré »
06 30 96 77 87

Restaurants/Café

Le Lion d'Or 05 53 24 72 30

Le Café 1500 06 42 13 93 67
www.1500.rocks
Fermé cet été



The Bus Brothers 07 64 15 81 41



Café Associatif 
« Au Timbré » 06 30 96 77 87

Château les Pradets 05.53.27.92.23
Château Les Cavailles 05 53 27 92 28
CLOS d'ORSIGNAC 06 82 43 71 80
(Fougueyrat)
Vignobles Sadoux Pierre 05 53 27 92 17
(Razac)
Vignobles Gazziola Serge 05 53 27 01 20



Infos Utiles

Chambres d'hôtes

Domaine de la Queyssie 05 53 27 39 37
www.laqueyssie.com

La Viderente 05 53 27 93 75

Le 1500 Le Bourg 06 42 13 93 67
www.le1500.rocks

Ecolieu de Cablanc 06 03 76 99 33
www.cablanc.com

Aux champés Le Bourg 06 48 39 65 73

Gîtes

Château les Miaudoux 05 53 27 92 31
Famille Cuisset www.chateaulesmiaudoux.com

Château le Tap 05 53 27 53 41
Olivier Roches www.chateauletap.fr

Château Feely 05 53 22 72 71
Caroline Feely www.chateaufeely.com

Ecolieu de Cablanc 06 03 76 99 33
www.cablanc.com

Domaine de Bramefant 05 53 22 92 51
www.domainedebramefant.com

Le 1500 06 42 13 93 67
Le Bourg www.le1500.rocks

Redworth properties www.redworthproperties.co.uk

Le Bourg

Aux champés 06 48 39 65 73
Le Bourg

Le Maynot 06 18 31 02 88
Mme Lanel

Les Marais www.dordognegite.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	E	R	O	V	I	N	G	I	E	N	S
II	O	M	A	H	A		O	S		M	A	I
III	N	U	I		R	E	I	M	S		N	D
IV	T	E	R	R	E	U	R		E	N	T	A
V	P		E	O	N		C	O	R	S	E	
VI	A	L		I	N	D	I	U	M		S	D
VII	R	O	S	S	E	E		R	E	A		I
VIII	N	U	E		S	E	D	A	N		O	M
IX	A	V	I	S		S	U	L	T	A	N	E
X	S	O	N	O		S	C			P	C	
XI	S	I	E	C	L	E		P	O	I	L	U
XII	E	S		S	E	S	T	E	R	C	E	S

Infos Pratiques

Gendarmerie de Sigoulès:
05 53 73 53 40 ou 17

Pompiers 18
SAMU 15

L'Agence Postale Communale

LUNDI *de 09h00 à 13h00*
MARDI *de 09h00 à 13h00*
MERCREDI *de 09h00 à 13h00*
JEUDI *de 09h00 à 13h00*
VENDREDI *de 09h00 à 13h00*
SAMEDI *de 09h00 à 12h00*



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**L'Agence Postale Communale (APC)
sera fermée aux dates suivantes:**

- Le lundi 13 juillet 2020
- Du lundi 27 juillet au samedi 8 août 2020 inclus.

**En cas d'urgence, nous invitons les administrés
à se rendre au bureau de poste de Gardonne
ou Sigoulès.**

**Nous vous rappelons qu'il est également possible
d'affranchir son courrier/colis sur le site internet
www.laposte.fr**

Les nouveaux habitants

M.et Mme COBERT Jean-Claude et Claudine
arrivés de la Savoie pour passer
leur retraite en Dordogne

Naissances

Théo ROY né le 10/03/2020
Adrian MICHELS né le 03/06/2020
Maëlys PASUTTO née le 04/06/2020



Pour partir l'esprit serein, demandez à ce que votre domicile soit surveillé par les forces de l'ordre à l'occasion de leurs patrouilles : c'est l'OTV, pour "Opération Tranquillité Vacances"

Pour bénéficier de ce service c'est très simple : il suffit de se rendre dans la brigade de gendarmerie ou dans le commissariat de police le plus proche de chez vous et d'y remplir un formulaire dédié. Pendant la période de votre départ, des passages seront réalisés en fonction des patrouilles.

Dernière chose, n'oubliez pas de nous envoyer une carte postale !

La Mairie : Tel : **05.53.27.92.27**
Le bourg 24240 SAUSSIGNAC
Email : **saussignacmairie@wanadoo.fr**
Accueil : 09h00 - 13h00 du lundi au vendredi

Monsieur le Maire et ses adjoints
reçoivent sur rendez-vous

Acte d'état civil
Vous pouvez obtenir une copie
ou un extrait d'acte d'état civil
(naissance, mariage, décès)
auprès de la mairie de Saussignac.
Ce service est gratuit pour les particuliers

Jour de collecte des ordures ménagères

Sacs noirs
le mercredi matin avant 07h00
Sacs jaunes
le jeudi matin avant 07h00

**Le ramassage des ordures ménagères
est assuré les jours fériés
sauf le 1er mai**

Mariage

Anthony ROY
et
Anne LEFEBVRE
le 22 février 2020



Directeur de la publication : Daniel RABAT, Maire de SAUSSIGNAC

Communication : Grégoire Philippe

Rédacteurs : Henriette Caille, Elsa Clavel, Annabelle Degroote, Julie Béchiau, Serge Chassaigne,
Anne Boisvert, Alan Thomas

Conception de la production : Marie-christine Danckers

Remerciements : Fabrice Castanet